

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 7

Artikel: Le chalet de la Cousse : district d'Aigle
Autor: D.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'an prochain une visite à laquelle nous souhaitons une meilleure chance.

LE CHALET DE LA COUSSE.

DISTRICT D'AIGLE.

Parmi les promenades qu'affectionnent les nombreuses personnes qui vont faire un séjour d'été aux pensions de Chesières et Villars, une des préférées est le petit bois des Cheseaux, à dix minutes au levant de Chesières. C'est qu'aux Cheseaux les sapins sont serrés et de belle venue, l'ombre épaisse et la mousse fraîche et tendre ; c'est que la jolie forêt s'élève sur les deux bords de la Petite-Gryonne dont le cours, brisé par d'énormes roches, fait entendre ce murmure indéfinissable qui prête tant de charmes à la rêverie.

Passez la petite rivière, promeneurs, sur ce pont sans barrières, formé de souches brutes de sapin, et engagez-vous dans le chemin qui s'élève sur la pente raide de Sous ; au bout de quelques pas, prenez ce petit sentier à gauche, toujours dans la forêt ; si vous faites encore deux cents pas, vous déboucherez sur le mazot de la Cousse : c'est une belle prairie avec un vieux chalet. — Regardez-le bien, ce chalet, n'a-t-il pas quelque chose de sinistre ? — Non. — Eh bien ! écoutez, et tâchez, après, de le voir sans frissonner !

C'était au mois d'août dernier ; le jour du repos était venu apporter une heureuse trêve aux pénibles travaux des foins ; après déjeuner, je me rendis dans un petit bouquet de sapins, en face du chalet de la Cousse, du côté du midi, et pendant que mes enfants faisaient une abondante cueillette de fraises et de myrtilles, je m'assis sur le bord du chemin, très creusé en cet endroit. Le propriétaire du mazot de la Cousse m'aperçut de devant son chalet ; il franchit le chemin et vint s'asseoir à côté de moi. Nous causâmes du temps d'abord, de la beauté de la récolte des foins ensuite, puis.... nous continuâmes de causer en échangeant de nombreuses pipes de Molle et C°.

— Vous avez acquis là une bien belle propriété, lui dis-je.

— Belle et bonne, me répondit-il ; mais elle était bien plus vaillante lorsque les deux mazots n'en formaient qu'un.

— Y a-t-il longtemps qu'ils sont séparés ?

— Le chalet qui est de l'autre côté, et qui paraît encore neuf, vous en indiquerait la date ; il a été bâti lors du partage. Quatre générations ont passé depuis que la Cousse était la propriété de Gédéon Ruchet de Glutières, alors l'un des plus riches paysans de nos montagnes ; il n'avait qu'un fils, fiancé à la riche et belle Judith Renaud ; ce fils unique est mort célibataire.

— Mort ?

— Oui, mort de peur !... Ne connaissez-vous pas cette histoire ?

— Pas le moins du monde.

— C'est cela : on apprend ce qu'ont fait les Allemands et les Français, même les Chinois ; on explique le télégraphe et la vapeur ; on prouve que la terre tourne ; quant à nos traditions, loin de s'en occuper, l'on s'en rit.

— Racontez-moi la mort de ce jeune homme, de grâce.

— A l'époque où les moutons paissaient dans les hauts pâturages de Charmey, le moutonnier laissa un jour la garde du troupeau à ses enfants, et descendit au village pour chercher sa femme enceinte, dont le terme approchait. Les époux montaient ensemble sur le soir, lorsque arrivés au bord du bois, là, près du chalet, la femme fut prise des douleurs de l'effacement ; ils se réfugièrent dans la grange. Le lendemain ils partaient au matin, l'époux chargé des provisions, et l'épouse marchant péniblement, un nouveau-né emmailloté sur ses bras. Or, bien des années plus tard, l'on sut, par les remords qu'éprouvait l'infortunée mère, qu'en cette occasion elle était accouchée de deux enfants, et que son mari, pour éviter un surcroît de charge, en

avait fait disparaître un. Les commères se racontaient cela à l'oreille ; on en parlait bas, mais on en parlait. — Il arriva que le fils Ruchet étant au chalet de la Cousse avec le bétail de son père, descendit un jour à Glutières, pâle, l'air fatigué. Sa mère, le voyant arriver dans cet état, lui en demanda la cause.

— C'est ce vieux fou de moutonnier, dit-il, qui ne m'a pas laissé fermer l'œil de la nuit ; il a fait autour du chalet un vacarme effroyable.

— Le moutonnier, enfant, mais tu as rêvé.

— Je n'ai pas rêvé, mère, puisque je n'ai pas dormi et je l'ai parfaitement connu ; il cherchait, bouleversait, gémissait, c'était effrayant, et je n'ai rien osé dire.

— Mais, enfant, le moutonnier est mort hier.

— Mort !.... dites-vous ?

— Oui, mort ; notre voisine Jeanne, sa cousine, y était avec plusieurs parents ; elle m'a raconté que le pauvre vieux avait eu une bien triste agonie. Son fils Frédéric est venu ce matin commander la bière au menuisier Pierre, tout en descendant à Antagnes chercher le vin pour la fête, et les filles ont passé, après avoir mis au moulin ; elles allaient à Ollon faire provision de sucre et d'épices pour les gâtelets, et acheter les crêpes, mouchoirs et tabliers de deuil.

— Mort !.... il était mort !...

Et le jeune homme s'affaissa et tomba évanoui. On le transporta sur son lit ; tous les soins furent inutiles. — « Il était mort ! » répétait-il à chaque instant, et peu de jours après, les jeunes filles de Glutières déposaient une couronne virginal sur son cercueil, que de jeunes garçons portaient au cimetière de la paroisse.

— Savez-vous que c'est épouvantable, Jean, ce que vous venez de me dire là.

— Epouvantable en effet, mais vrai.

— Et comment osez-vous habiter ce chalet ?

Jean sourit ; puis il me dit :

— Que craignais-je ? cette histoire ne me regarde pas.

— Pouvez-vous au moins y dormir tranquille ?

— Parfaitement ; seulement chaque fois que l'on entre à la chambre, l'on entend un craquement sous l'échelle de la grange ; cela peut du reste provenir d'un mouvement dans la boiserie. Mais remarquez qu'aucun descendant du vieux moutonnier n'a jamais osé aborder seul ce chalet, ni même en passer près pendant la nuit.

Promeneurs, allez maintenant voir le chalet de la Cousse, et dites-moi s'il n'a pas un aspect sinistre !

P....., le 25 décembre 1863.

(Démocrate).

D.-A.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUENOUD

Au magasin MONNET, place St. Laurent.

CABINET DE LECTURE,

Albums pour photographies, buvards, portes-feuilles, papéteries, coffrets, nécessaires pour dames ; livres illustrés et albums de gravures pour la jeunesse.

Articles pour fumeurs : étuis à cigarettes, porte-cigarettes et pipes d'écumes ; petits caissons de cigarettes etc.

Calendriers et agendas. — Porte-monnaies.

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1864 et celles déjà abonnées qui veulent éviter une interruption dans l'expédition sont invitées à faire parvenir *franco*, au Bureau du Bulletin, à Lausanne, le prix d'abonnement (1 fr. 50).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.